

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 72 (1921)
Heft: 2

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les nouvelles adresses doivent nous parvenir sans faute jusqu'au 12 janvier 1921, afin de régler le tirage du « Journal » d'après leur nombre, et pour éviter des frais inutiles.

2^o Relativement aux annonces, on procédera de même manière, en adressant une liste des personnes, commerçants, etc., ayant intérêt à se servir de nos journaux pour leur réclame. Les administrations forestières devraient faire un usage beaucoup plus fréquent de notre publicité, dans l'intérêt d'une réclame bien entendue. La recommandation est d'autant plus pressante que le « Journal » paraît maintenant tous les mois.

Au nom de la Société forestière suisse, nous vous prions instamment de faire acte de bonne volonté. La forêt suisse et notre belle forêt romande en particulier attendent de notre vigilance des résultats féconds.

Veillez agréer, Messieurs et très chers collègues, l'assurance de toute notre considération et nos salutations les meilleures.

Thoune, le 27 décembre 1920.

Au nom du Comité permanent :

W. Ammon, secrétaire.

COMMUNICATIONS.

Le sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*).

On a beaucoup vanté, et à juste titre, les qualités de cet arbuste comme essence de protection dans les boisements en haute montagne.

Le „tymier“ est l'ami non seulement des plantes et des oiseaux, mais aussi de l'homme. Non seulement il lui donne les belles „crotzettes“ d'armaillis, mais il peut aussi servir à son éclairage.

Quand la tige du tymier dépérit ou qu'elle gît sur le sol, en décomposition, son écorce se fendille, puis s'enroule en cylindre dans le sens opposé à la normale. Cette écorce à moitié desséchée est appelée en Gruyère la „chandelle du forestier“.

La chandelle n'est ni très lumineuse ni très durable, mais elle peut cependant rendre quelque service.

Si vous prévoyez que la nuit vous surprendra avant que vous n'ayez franchi un pas difficile ou atteint un chalet désert et inconnu, munissez-vous dans la forêt de quelques-uns de ces rouleaux d'écorce; vous les allumerez l'un après l'autre au moment voulu, l'écorce brûlera très lentement en répandant une bonne odeur de résine et une clarté suffisante pour guider vos pas ou faire la connaissance du chalet.

Les plus infimes qualités des plantes méritent d'être connues du plus grand nombre.

v. d. W.

Canton de Vaud. Superficie forestière totale au 31 décembre 1919.

ARRONDISSEMENTS		FORÊTS CANTONALES				FORÊTS COMMUNALES				FORÊTS PRIVÉES			SUPERFICIE TOTALE	
N°	Désignation	Futaie	Taillis simple	Taillis composé	Total	Futaie	Pâturages surf. boisée	Taillis simple	Taillis composé	Total	Futaie	Taillis	Total	ha.
1	Bex . . .	1001	—	—	1001	1 297	458	79	30	1 864	980	—	980	3 845
2	Aigle . . .	802	—	—	802	1 389	381	544	—	2 314	886	10	896	3 912
3	Les Ormonts	573	—	—	573	1 307	403	126	—	1 836	1 311	—	1 311	3 720
4	Montreux . .	385	—	—	385	1 682	79	709	—	2 470	858	60	918	3 773
5	Pays-d'Enhnt.	79	—	—	97	1 435	—	—	—	1 435	1 515	—	1 515	3 029
6	Vevey . . .	55	—	—	55	1 291	—	90	—	1 381	1 162	285	1 447	2 883
7	Moudon . . .	97	—	—	97	2 119	—	52	—	2 171	1 624	90	1 714	3 982
8	Payerne . . .	367	558	—	925	1 149	—	—	58	1 207	818	—	818	2 950
9	Grandson . .	112	—	20	132	2 327	173	22	15	2 537	1 935	50	1 985	4 654
10	Yverdon . . .	98	—	162	250	1 650	—	128	194	1 972	750	712	2 462	3 694
11	Orbe . . .	290	—	4	294	2 383	253	206	95	2 937	842	266	1 108	4 239
12	La Sarraz . .	61	37	—	98	1 669	92	1 241	80	3 082	265	365	630	3 810
13	La Vallée . .	1 626	—	—	1 626	526	2 290	—	—	2 816	2 089	—	2 089	6 531
14	Nyon . . .	527	—	—	527	2 365	17	55	310	2 747	287	751	1 038	4 312
15	Begnins . . .	115	—	—	115	2 605	207	—	431	3 243	501	290	791	4 149
16	Rolle . . .	106	—	—	106	2 401	726	29	88	3 244	479	202	681	4 031
17	Aubonne . . .	186	—	—	186	1 468	1 150	87	—	2 705	482	256	738	3 629
18	Morges . . .	260	—	—	260	1 570	466	200	—	2 236	601	100	701	3 197
19	Cossonay . . .	64	—	—	64	1 733	160	596	106	2 595	832	206	1 038	3 697
20	Lausanne . . .	372	—	—	372	2 474	—	72	—	2 546	930	236	1 166	4 084
	Lausanne . . .	—	—	—	—	1 611	140	7	—	1 758	—	—	—	1 758
	Ste-Croix . . .	—	—	—	—	1 070	300	—	—	1 370	—	—	—	1 370
	Le Chenit . . .	—	—	—	—	1 318	591	—	—	1 909	—	—	—	1 909
	Morges . . .	—	—	—	—	150	—	—	—	150	—	—	—	150
	Vallorbe . . .	—	—	—	—	1 396	30	—	—	1 426	—	—	—	1 426
	Ballaigues . .	—	—	—	—	172	109	—	36	317	—	—	—	317
	Totaux	7176	595	186	7957	40 557	8025	4243	1443	54 268	19 045	3981	23 026	85 251

COMMUNES